

COOPÉRATION

GUINÉE - UE

Partenaires de l'UE

Service National des Points d'Eau (SNAPE)

Direction Nationale de l'Hydraulique - Ministère de l'Energie et de l'Environnement

Direction Nationale de l'Assainissement et du Cadre de Vie - Ministère Délégué de l'Environnement, des Eaux et des Forêts

Direction Nationale de la Décentralisation - Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation

Ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire (MVAT)

Association Nationale des Communes de Guinée - (ANCG)

Faits et chiffres

Contribution de l'UE (10^{ème} et 11^{ème} FED): ~92.000.000 €

Décaissements (Jan 2016): ~5.000.000 €

Résultats & Impact

Période: 2013-2015

- 14 Adductions d'Eau Potable (sites identifiés)
- 42 Latrines dans les écoles et structures de santé (sites identifiés)
- Systèmes d'Assainissement Urbain :
 - 5 km de réseau d'assainissement
 - 4 exutoires Réhabilités
 - 5 km de voirie et trottoirs réhabilités
- 450,000 bénéficiaires



*Délégation de l'Union européenne en République de Guinée
Tél.: (+224) 622 35 20 71 - 631 40 48 70/71 - 664 35 20 70
delegation.guinee.conakry@eeas.europa.eu
Immeuble Le Golfe, Lanséboundji
BP:730 - Conakry
<http://eeas.europa.eu/delegations/guinea>
<https://www.facebook.com/DelegationDeLUnionEuropéenneEnGuinee>

EAU ET ASSAINISSEMENT

Appui au secteur de l'eau et de l'assainissement en République de Guinée

Un secteur de l'eau et de l'assainissement qui contribue au développement économique et social du pays.

Améliorer les conditions de santé et de bien-être des populations par la mise à disposition d'une eau propre et d'un assainissement de base, la promotion de comportements et de systèmes de gestion visant la durabilité du service.



Le contexte, les enjeux

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) pour l'accès à l'eau (80% de la population) et à l'assainissement (60% de la population) n'ont pas été atteints par la Guinée en 2015. Ces résultats se sont accompagnés d'une détérioration sensible de la qualité des services publics de base (eau, assainissement, santé). A titre d'exemple, la proportion des ménages en Guinée disposant d'un système sain d'évacuation des ordures s'établissait à 10% en 2015 contre 19,4% en 2002 (PNUD - rapport post 2015).

Par ailleurs, la croissance démographique exponentielle couplée à une urbanisation rapide et une planification faible constitue un problème majeur pour le pays, notamment en termes d'assainissement des villes principales. A l'échelle nationale, le défi consiste à accroître les investissements dans le secteur, tout en assurant la pérennité du fonctionnement des systèmes et services mis en place.

La réponse de l'Union européenne

En réponse aux défis précités, depuis 2012 l'Union européenne (UE):

► Soutient dans le cadre du 10^{ème} FED (2008-2013) le déploiement de la stratégie du Service Public de l'Eau destiné à permettre au Service National des Points d'Eau (SNAPE) d'informer les communes rurales sur les orientations de la stratégie nationale et ses implications en termes d'investissement dans le secteur. Mis en œuvre en partenariat avec la Direction Nationale de la Décentralisation (DND) et l'Association Nationale des Communes de Guinée (ANCG), ce programme vise à:

- doter un accès à l'eau à 180.000 personnes dans des communes rurales de Nzérékoré et Kankan.
- renforcer le mandat des communes en charge de l'élaboration des plans de développement, cadre-directeur des ouvrages réalisés

► A inscrit l'assainissement urbain comme secteur de concentration du 11^{ème} FED (2014-2020) en soutien aux institutions nationales responsables, notamment le Ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire (MVAT). Non encore entré sans sa phase d'exécution, ce programme vise à

- répondre à l'urbanisation anarchique rapide à Conakry et dans les villes secondaires;
- accroître la dotation des collectivités susvisées en infrastructures d'assainissements et de gestion des déchets solides et liquides par la construction directe d'ouvrages;
- appuyer l'élaboration des schémas directeurs d'urbanisme nécessaires à une planification efficiente des investissements de l'UE et des autres partenaires.